



PRÉFET DU FINISTÈRE

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Quimper, le **21 MARS 2017**

**Service risques et sécurité
Unité prévention des risques**

Affaire suivie par : Didier Blaise
Tél : 02.98.76.51.87
Fax : 02.98.76.50.24
Courriel : didier.blaise@finistere.gouv.fr

Le Préfet du Finistère

à

**Mesdames et Messieurs les membres
du comité de pilotage «parties prenantes»
(voir liste ci-jointe)**

**OBJET : Mise en œuvre de la directive « Inondations » -
TRI de Quimper - Littoral Sud-Finistère.
SLGRI - Réunion du comité de pilotage «parties prenantes».**
PJ : Liste des membres.

Le premier comité de pilotage des parties prenantes de la stratégie locale de gestion du risque d'inondations s'est tenu en préfecture le 4 octobre 2016.

Suite à ce COPIL, les collectivités (le « Sivalodet » pour la sous-stratégie fluviale et les trois communautés de communes concernées, pour la sous-stratégie littorale) ont élaboré, selon la méthodologie de travail arrêtée, les sous-stratégies fluviale et littorale.

Ces documents ont été regroupés en un seul document intitulé « stratégie locale de gestion du risque d'inondation du TRI Quimper Littoral sud ».

Afin de valider cette stratégie, et de vous présenter son contenu, avant envoi pour avis à la commission inondation du plan Loire (CIPL), je vous invite à participer à la prochaine réunion du comité de pilotage. Celle-ci aura lieu :

**Lundi 3 avril 2017 à 15h30
à la préfecture du Finistère (salle Jean Moulin)**

Comptant sur votre participation, ou celle de votre représentant dûment mandaté, je vous saurais gré de bien vouloir confirmer votre présence, via l'adresse suivante : ddtm-srs-upr@finistere.gouv.fr.

**Le préfet,
Pour le préfet,
Le secrétaire général,**


Alain CASTANIER

Liste des membres du comité de pilotage « SLGRI »

- ◆ **Préfecture du Finistère**
- ◆ **Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne**
- ◆ **Direction départementale des territoires et de la mer du Finistère**
- ◆ **Conseil régional de Bretagne**
- ◆ **Conseil départemental du Finistère**
- ◆ **Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), porteurs de la SLGRI :**
 - **Etablissement public territorial de bassin - « Sivalodet »**
 - **Communauté d'agglomération de Concarneau Cornouaille Agglomération**
 - **Communauté de communes du pays fouesnantais**
 - **Communauté de communes du pays bigouden sud**
- ◆ **Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres - Délégation de Bretagne**